



Informations générales

Feuillet à conserver

Où nous trouver et comment nous contacter ?

Sur internet et sur les réseaux sociaux : www.asttlyon6.com, Facebook ASTT Lyon 6, Instagram asttlyon6, Twitter @asttlyon6

Pour nous contacter par mail : asttlyon6@gmail.com

Pour contacter notre entraîneur principal Vincent Dupeuble : 06 63 57 73 80 / vd0175@gmail.com

Pour l'envoi des dossiers d'adhésion au format papier : Vincent Dupeuble – ASTT Lyon 6, 24 rue Bara, 69003 Lyon

Certificat médical ou Auto-questionnaire de santé ?

La pratique du Tennis de Table, en loisir comme en compétition, doit faire l'objet d'une non contre-indication médicale. Après un certificat médical classique délivré par un médecin, il est possible d'en prolonger la validité en remplissant un auto-questionnaire de santé qui reprend les points les plus critiques pouvant mener à une contre-indication.

Certificat médical (délivré par un médecin) : non contre-indication à la pratique du Tennis de Table (en compétition pour les compétiteurs). Obligatoire pour une première adhésion puis renouvellement tous les 3 ans minimum.

Auto-questionnaire de santé (si certificat médical précédent datant de moins de 3 ans) : à [télécharger](#) sur notre site internet.

A remplir par l'adhérent ou par son représentant légal pour les mineurs.

Répondre à toutes les questions. Si la réponse est NON à toutes les questions, remplir et joindre l'attestation (sans les questions) située en bas du document à votre fiche d'inscription (ou scanner et renvoyer par mail à Vincent Dupeuble).

Si la réponse est OUI à l'une des questions, un nouveau certificat médical est nécessaire.

Paiement de la cotisation annuelle

Le paiement peut se faire par chèque à l'ordre de ASTT Lyon 6 (envoi avec la fiche d'inscription et le document médical).

Il peut aussi se faire par virement bancaire directement sur le compte du club. Pour le Virement, utiliser l'IBAN ci-dessous :

ASTT Lyon 6 IBAN : FR76 1027 8073 2500 0203 4820 113 BIC : CMCIFR2A

Assurance FFTT

La licence validée par l'ASTT Lyon 6 pour chaque licencié inclut une assurance souscrite par la Fédération Française de Tennis de Table auprès de la compagnie MAIF (conditions sur le site de la FFTT : <http://www.fft.com/site/jouer/licences/assurance>).

Il est possible d'étendre les garanties en souscrivant à des options complémentaires : voir le site de la FFTT ou contacter VERLINGUE, 4 rue Berteaux DUMAS, CS 50057 92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX (Téléphone accueil : 01 58 86 78 00).

Lieux de pratiques et créneaux

- GYMNASE du Collège BELLECOMBE : Collège Bellecombe, 10 rue de la Gaîté 69006 LYON, sous-sol du bâtiment principal.
Mardi 17h30-19h30 (enfants et jeunes)
- GYMNASE CRILLON : 27 Rue Crillon 69006 LYON
Samedi 9h-10h30 (jeunes) et 10h30-11h45 (enfants)
- GYMNASE TRONCHET : 3ème étage Complexe sportif, 125 rue Tronchet 69006 LYON
Lundi 17h30-19h (enfants et jeunes), Lundi 20h-22h (adultes), Jeudi 18h-20h (5-8 ans, enfants, jeunes), Jeudi 20h-22h (adultes compétition)
- GYMNASE de l'École SAINT JOSEPH DES BROTTAUX, 5ème étage, 19 rue Masséna 60006 LYON
Mercredi 17h-18h (enfants), 18h-20h (jeunes compétition), 20h-22h (adultes compétition)

Mécénat : vous pouvez nous aider !

Vous (ou votre entreprise) pouvez faire un don pour soutenir votre club. Il ouvre droit à une réduction d'impôts de 66 % du montant versé pour les particuliers et de 60 % pour les sociétés. Un reçu fiscal vous sera délivré par l'ASTT Lyon 6.

Pour tout don ou pour toute idée d'entreprise susceptible de soutenir l'ASTT Lyon 6 (PME locale ou plus grand groupe), contacter Vincent AZIBERT (06 80 35 40 09 ou vincent.azibert@gmail.com)

Partenaire matériel du club

WENJA est le partenaire matériel de tennis de table de l'ASTT Lyon 6. Tous les adhérents du club bénéficient de 15% de réduction. Pour plus de renseignements, adressez-vous à notre entraîneur Vincent DUPEUBLE - contact@wenja.fr

Avec le soutien de nos partenaires

Maison Tourtiller

Wenja
Le Tennis de Table pour tous

